

Karel De Gucht préside Conseil de sécurité pour débat thématique ressources naturelles et conflits

Door Hendrik Van de Velde, Michael Mareel
Gepubliceerd op 26/06/2007

Ce lundi 25 juin, la Présidence belge du Conseil de Sécurité des Nations-Unies a organisé un débat thématique sur le thème « ressources naturelles et conflits ». La réunion a été présidée par le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht.

Le Ministre De Gucht préside le Conseil de sécurité dans le cadre du débat thématique : ressources naturelles et conflits

New York, le 26/06/2007.

Ce lundi 25 juin, la Présidence belge du Conseil de Sécurité des Nations-Unies a organisé un débat thématique sur le thème « ressources naturelles et conflits ». La réunion a été présidée par le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht.

Par cette initiative, la Présidence belge a réussi à faire aborder, pour la première fois, au niveau du Conseil de sécurité, la problématique relative à la question des ressources naturelles et des conflits.

La Belgique a préparé ce débat, notamment, en organisant deux séminaires, le premier, à New York et le second, à Prétoria.

Le Ministre De Gucht a ouvert le débat ; puis, le Secrétaire général adjoint pour les affaires politiques, Lynn Pascoe, a pris la parole. Ce dernier a exprimé le soutien politique des Nations-Unies au thème abordé. Un grand nombre d'interventions ont aussi clairement indiqué l'importance que revêt ce sujet parmi les membres du Conseil de Sécurité.

Le débat a démontré que les ressources naturelles jouent souvent un rôle dans le déclenchement et l'entretien des conflits mais elles peuvent aussi constituer un « levier positif » pour les pays qui émergent d'un conflit.

Le Ministre De Gucht a mentionné à ce propos l'importance du concept de « bonne gouvernance » en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles comme moteur de développement, un thème sur lequel il a insisté déjà à de nombreuses reprises, notamment lors de la Conférence sur la bonne gouvernance organisée à Bruxelles, en mars dernier, conjointement avec la Banque mondiale et l'OCDE.

Le débat a conduit à l'adoption à l'unanimité d'une déclaration de la Présidence par les membres du Conseil de sécurité.

Cette déclaration insiste entre autres sur la responsabilité en la matière du secteur privé, des états, des organisations régionales et internationales et en appelle aux différents acteurs afin de mieux coordonner leurs actions pour donner les moyens aux gouvernements des pays qui sortent de situations de conflit de mieux gérer leurs ressources naturelles.

La déclaration intégrale est consultable sur le site http://www.un.org/Docs/sc/unsco_pres_statements07.htm

Documenten in bijlage:

- [af4c92e2d8e31c0d1be79f3d7dc03f1e-fr.pdf](#) (8.4Kb)

Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Contacten

[Hendrik Van de Velde](mailto:hendrik.vandevelde@diplobel.fed.be) <hendrik.vandevelde@diplobel.fed.be>

Woordvoerder

15, 1000 02 501 80 41
0477 40 32 12

[Michael Mareel](mailto:michael.mareel@diplobel.fed.be) <michael.mareel@diplobel.fed.be>

Adjunct-woordvoerder

15, 1000 02 501 80 42
0473 73 05 94